



© Wanjiru

AOÛT 2019, n°1



Burkina Faso

BI-SONGO

ENCADREMENT DE LA PETITE ENFANCE FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRAL DU JEUNE ENFANT

**Espaces d'entraide communautaire pour l'enfance (EECE), plus connus sous l'appellation de « Bi-Songo » en mooré, il s'agit des structures d'encadrement de la petite enfance de type non formel, des espaces familiaux basés sur un système de solidarité et de soutien mutuel des parents. Avec la participation effective des communautés, les Bi-songo prennent en charge les enfants âgés de 3 à 6 ans en offrant des services intégrés dans quatre domaines prioritaires :
éveil-éducation, santé-nutrition, eau-hygiène-assainissement et protection.**

CONTEXTE

La petite enfance a été prise en compte dans le système éducatif burkinabé dès l'année 1958, avec le premier établissement préscolaire créé à Bobo-Dioulasso. Bien que ce soit la plus ancienne composante du système éducatif burkinabé, elle est restée très longtemps du ressort quasi exclusif du privé concernant une minorité d'enfants issus d'un milieu aisé. C'est entre 1979 et 1984 que l'UNICEF a appuyé l'État burkinabé pour expérimenter le préscolaire en milieu rural, à Lugsu, situé à environ 25 km de Ouagadougou. L'objectif était de favoriser une meilleure accessibilité à l'éducation pour tous les enfants, les filles notamment, et de proposer des services intégrés en lien avec les besoins de la petite enfance. Depuis 1995, le gouvernement du Burkina Faso a initié l'approche du développement intégré de la petite enfance avec la construction de dix écoles pilotes dans trois provinces (Bazéga : 3 villages ; Kadiogo : 4 villages ; et Sanguié : 3 villages). L'approche Bi-Songo favorise l'intégration des écoles dans l'environnement des enfants sur les plans linguistique, culturel et géographique. L'approche repose entièrement sur la communauté visant à matérialiser l'idée de « l'école du village » et non « l'école dans le village ».

DESCRIPTION

La notion de « bi-songo » est inspirée de la maxime « *Bi-Songo ya neb fâa biiga, la Bi-Yoogo ya a mâ biiga* » : un Bi-Songo est un enfant poli, bien éduqué et qui est apprécié de la communauté. Véritable innovation en matière d'encadrement de la petite enfance, il s'agit d'une réponse communautaire aux insuffisances observées dans la prise en charge éducative de l'enfant de 3 à 6 ans dans les zones rurales et semi-urbaines. L'approche vise à favoriser le développement intégral des jeunes enfants afin de prévenir un retard de développement physique, mental et psychoaffectif lié à un faible suivi sanitaire et nutritionnel, à l'analphabétisme des parents et à leur situation précaire. Sur la base d'une approche multisectorielle, les Bi-Songo offrent des services dans quatre domaines prioritaires : éveil-éducation, santé-nutrition, eau-hygiène-assainissement et protection. Les Bi-Songo proposent ainsi une offre intégrée de services avec une participation effective des familles en fonction de leurs possibilités. Le fonctionnement des Bi-Songo est assuré par des moniteurs qui sont recrutés au sein de la communauté. C'est elle qui désigne les « petites mamans » et « petits papas » en charge d'assurer l'éveil et le fonctionnement des Bi-Songo.

BONNE PRATIQUE DE RÉSILIENCE

L'administration est assurée par un Comité de gestion qui tient une caisse communautaire, principalement financée par les cotisations des parents. La Politique nationale de développement intégré de la petite enfance (PNDIPE) définit les quatre objectifs suivants :

- > Libérer les mamans pour leur permettre de mener les activités d'alphabétisation et/ou génératrices de revenus
- > Promouvoir l'éducation des filles en vue de combler le fossé traditionnel entre les filles et les garçons dans les zones rurales
- > Accorder une grande attention à l'enfant considéré comme un tout, grâce à une coordination des services permettant son développement (surveillance nutritionnelle, sanitaire, éveil, socialisation)
- > Préparer les enseignements ultérieurs (primaire, secondaire)

Les Bi-Songo sont construits à proximité des écoles primaires en vue de faciliter la transition. Au regard de la forte demande manifestée par les parents, on assiste très souvent au doublement, voire au triplement de la capacité d'accueil, initialement fixée à 60 enfants.

RÉSULTATS ET IMPACTS

Plusieurs études d'évaluation ont démontré que les élèves des Bi-Songo présentent de meilleurs résultats scolaires que ceux qui sont inscrits directement dans les écoles classiques sans être passés par un apprentissage préscolaire. À ce jour, plus de 10 000 enfants (dont 50 % de filles) sont préscolarisés grâce aux Bi-Songo.

Impacts sur le développement des jeunes enfants :

- > Meilleure prise en charge globale des enfants en bas âge (sécurité alimentaire et nutritionnelle, éveil, apprentissage, etc.)
- > Meilleurs résultats scolaires
- > Garde des enfants dans des endroits sécurisés

Impacts sur l'environnement socio-économique :

- > Accès et maintien des filles dans le système scolaire
- > Meilleurs taux de scolarisation sur le plan national
- > Allègement effectif des tâches des mères leur offrant la possibilité de mener d'autres activités génératrices de revenus
- > Opportunités des formations et d'emploi pour les jeunes parents (renforcement des connaissances, allocation mensuelle versée aux petites mamans et petits papas, etc.)
- > Promotion des langues nationales et locales

FACTEURS DE RÉUSSITE

- > Engagement de l'État et de ses partenaires à la construction des écoles Bi-Songo
- > Adhésion et forte participation de la communauté
- > Identification et renforcement des capacités des « petites mamans » et « petits papas » (encadreurs/moniteurs d'école)
- > Qualité d'éducation ; utilisation des langues nationales ; proximité géographique et culturelle

DÉFIS

- > Coût initial de construction des écoles et de maintenance
- > Rémunération régulière des parents-enseignants
- > Sécurisation des espaces d'apprentissage des enfants

- > Développement d'une approche holistique prenant en charge tous les aspects de la petite enfance (approche multisectorielle)
- > Apport des produits agropastoraux par les parents pour des enfants et dotation suffisante en vivres

ENSEIGNEMENTS TIRÉS

- > L'accès et le maintien des filles dans le système scolaire est facilité
- > La protection des droits des enfants favorise le développement intégral de leur potentiel
- > Les Bi-Songo contribuent à une plus grande autonomisation économique des femmes et au renforcement de leurs connaissances
- > Le taux de scolarisation a augmenté dans les zones isolées

POTENTIEL DE MISE À L'ÉCHELLE

Plus de 200 écoles Bi-Songo ont été construites avec l'appui des partenaires dans les différentes communes rurales du Burkina Faso, notamment dans la région Centre-Est. Elles sont possibles grâce à la volonté et l'engagement des communautés. Cependant, malgré les efforts du gouvernement, la couverture préscolaire sur le plan national reste faible (3 % des garçons et filles entre 2008-12, comparées à 0.8 % en 1996). Considérant que le Burkina Faso compte environ 1.5 million d'enfants en âge préscolaire, d'énormes efforts doivent être consentis pour assurer une mise à l'échelle de l'approche au niveau national. La mise à l'échelle pourrait être facilitée par une large promotion des *success stories* et des résultats obtenus ainsi que par un soutien ciblé en faveur des communautés volontaires.



Cette bonne pratique contribue aux piliers AGIR suivants :

- **PILIER 1 : Améliorer la protection sociale des communautés et ménages les plus vulnérables**
- **PILIER 2 : Renforcer la nutrition des ménages vulnérables**



ORGANISATIONS

Ministère de l'éducation, de l'alphabétisation et la promotion des langues nationales ; Ministère de l'action sociale et de la solidarité nationale ; Collectivités territoriales et locales

PARTENAIRES

BØRNEfonden, CRS, Save the Children, SE-CNSA, UNICEF

CIBLES

Enfants âgés de 3 à 6 ans et leurs parents

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Politique nationale de développement intégré de la petite enfance (PNDIPE)
 Décret N°2007-789/PRES/PM/MASSN/MEF/MATD
 Décret N°2009-106/PRES/PM/MATS/MEBA/MASSN/MEF/MFPRE
 Décret N°2013-542/PRES/PM/MESS/MASSN/MEF

CONTACT

M. Brama Sessouma, DGEFG/MENA, courriel : sessouabrama@yahoo.fr